



Statut juridique pour une exploitation

Par **carrefour**, le **03/03/2011** à **07:38**

Bonjour, je m'installe comme chef d'exploitation en tant qu'hélicultrice* et je souhaiterai connaître le statut juridique ainsi que le régime fiscal qui correspondrait à mon exploitation. Je vous remercie pour votre réponse. *héliculture : élevage des escargots.

Par **Tisuisse**, le **03/03/2011** à **11:52**

Bonjour, Pour les néophytes et vous éviter de vous plonger dans les dictionnaires, un héliculteur fait l'élevage des escargots. Pour carrefour, Voyez votre Chambre de Commerce et d'Industrie pour savoir quelle est la forme d'entreprise qui serait la plus appropriée. Vous pouvez aussi contacter la fédération professionnelle ou d'autres héliculteurs. Bonne chance.